

# VACANCES DE LA NOUVELLE ANNÉE MODALITES D'INSCRIPTION

**La fédération Partir a le plaisir d'accueillir vos enfants  
du jeudi 2 janvier au vendredi 3 janvier 2024.**

## FONCTIONNEMENT & HORAIRES

Nous vous proposons plusieurs formules :

- journée complète avec le temps de repas
- journée complète sans le temps de repas
- matinée + le temps de repas
- matin ou après-midi, sans repas

Horaires et lieux d'accueil :

### 1. Pour les enfants de moins de 6 ans : à l'école maternelle Jean Moulin

Arrivée matin : de 7h45 à 9h  
Départ midi : de 11h45 à 12h15  
A-midi : de 13h30 à 13h45  
Départ soir : de **17h à 19h**

### 2. Pour les enfants de plus de 6 ans : au centre de loisirs de l'école Chapou (ancien Rased)

Arrivée matin : de 7h45 à 9h  
Départ midi : de 11h45 à 12h15  
A-Midi : 13h30 à 13h45  
Départ soir : de **17h à 19h**

**Pour tous les enfants, les repas (chauds ou froids) seront à fournir par les familles.**

## MODALITES D'INSCRIPTION

Un dossier administratif doit être complété afin d'inscrire vos enfants. Il est composé de :

- un dossier familial / une fiche sanitaire par enfant / le dernier avis d'imposition du foyer
- le planning de pré-réservation signé par le parent qui inscrit

Documents disponibles directement au bureau de l'association ou téléchargeables sur notre site : [www.fedepartir.fr](http://www.fedepartir.fr)

## Les inscriptions

Merci de nous renvoyer le planning de réservation **avant le vendredi 13 décembre.**

Passé le 13 décembre, aucune modification ou annulation ne sera prise en compte (hors présentation d'un certificat médical) et nous ne serons plus en mesure de vous garantir les inscriptions.

**Si votre enfant n'est pas inscrit, nous nous réservons le droit de ne pas l'accueillir.** Places selon disponibilités / priorité aux communes et CSE associés.

Les inscriptions, via le planning de pré-réservation, ne seront valides qu'à réception du paiement (3 jours maximum après réception de la confirmation d'inscription). **Sans paiement dans les délais, les pré-réservations seront annulées par l'association.**

## INFO IMPORTANTE

**Les bureaux de l'association seront fermés du 23 décembre au 01 janvier inclus.**



Fédération Partir, 2 rue Victor Delbos, 46100 FIGEAC  
05.65.50.91.76 / [clsh.fedepartir@orange.fr](mailto:clsh.fedepartir@orange.fr) / [www.fedepartir.fr](http://www.fedepartir.fr)  
Les bureaux sont ouverts les lundis, mardis et jeudis de 13h à 18h  
Les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 18h  
Les vendredis de 13h à 17h

